MISE AU JEAN en FALOT CRATIE !

Par le plus pur des hasards et par le biais d'un jeu de télé, j'ai découvert une des lois les plus stupides de la république…Pour porter un pantalon, une femme est censé le déclarer à la préfecture !!! Si, si ! c'est inique sous la tunique

Cette loi qui prête à sourire ou à soupir en 2010 date de l'époque épique de la révolution. On rêve évolution, en la matière textile tactile. C'était l'époque des sans culottes qui voulaient sûrement être seul à la porter chez eux !
*
Donc, si une femme de sexe féminin porte un pantalon sans le déclarer, elle est passible d'un procès en justice et de se retrouver face à des hommes en robe…
*
Sinon à la préfecture et après facture, il va falloir installer un guichet « jean tonic » ! Et pour une fois, dans la poche arrière le PV elles se le colleront aux fesses !
*
Et puis gros problème de jurisprudence posé par la jupe-pantalon ! Cet andro-jean qui ne sait pas ou il a bite… ! Inutile de nous voiler la fesse ; quelle pantalonnade nous enrobe !
*
Encore un fois victime du machisme à remonter le temps, le sexe féminin n'a pas le droit d'être culotté sans en référer en effet de raie au préfet…Et pourtant, la préfète porte bel et bien le pantalon elle-même, comme quoi nul n'est préfète en son pays…
*
Donc au niveau devoir d'alerte concernant les pantalons…Pour les feux de plancher ; il faut prévenir les pompiers. Pour les problèmes de ceinture et de bretelles ; cela consterne la gendarmerie. Pour l'étiquette ; consulter le protocole roulé !
*
Toutefois en cet endroit plein d'allant vert, excusez-moi la crudité du propos limite vulgaire pour cette juste guerre de la vulve mais posons-nous la question puisqu'il faut bien un moment appeler une chatte un minou…Est-ce parce que dans l'habituel pantalon dit « moule bite » pour fois « habite moule » qu'il déchaîne l'ire et la passion de l'appeau lisse… ?
*
Pour revenir à l'origine de cette loi scélérate qui se dilate, c'est parce qu'il y a plus de deux siècles, une femme n'avait pas le droit de se travestir en homme…
Pourtant, si vu de dos la confusion est parfois possible en peau cible, en prenant les devants d'un coup de braguette magique on s'aperçoit qu'il y a forcément quelque chose de moins en plus !
*
Et puis finalement quand même…pour défendre ce texte con
Comment enfermer des cannes de gazelle dans des pattes d'éléphant ? C'est contre nature ! C'est un Schrek en blanc au mauvais goût ! Fiona, si tu m'entends…
*
En conclusion, puis que voila la marée basse de ce billet…
Au diable la varice ! Au diable la Taille même en Dim ! Au diable le bas qui devient collant !
Bas pan sur talon haut qui finirait en pente à cour de justice ?
Futile ou fatal futal en pantalon à pince fesse…
Informe tuyau de poêle aux pattes ou sourd vêtement qui training dans le dressing…
Pourquoi les femmes portant froc feraient fric frac ?
En plein fard il est des fois ou le code est vraiment incivil ainsi vil ! il ferait mieux de se mettre en veilleuse.
Et si décidément incidemment, nul n'est sensé ignorer la loi…Il est bon de temps à autres que la loi nous oublie !!!

Par

Publié sur Cafeduweb - Dom Qui Chuchotte le mercredi 11 août 2010
Consultable en ligne : http://dom.cafeduweb.com/lire/11962-mise-au-jean-en-falot-cratie.html